

Démocratie directe et démocratie représentative - *une introduction* -

Introduction à la Science Politique (SPOL1101-4)
Université de Liège
26/04/2022

François Debras
francois.debras@uliege.be

François Debras
francois.debras@uliege.be

1) Démocratie, une formule

- Formule (mot-clé, mot-slogan)
 - « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent les enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (*La notion de formule*)
 - « un référent social, un signe qui désigne quelque chose pour tous à un moment donné » (*dictionnaire de l'analyse du discours*)
- Conditions
 - Un caractère figé / une inscription discursive / un fonctionnement comme référent social / une dimension polémique (cordon sanitaire, référendum)
 - (UN signifiant, DES signifiés)
- Exemples
 - Peuple, laïcité, mémoire... démocratie

2) Démocratie, un régime

- Régime
 - Les lieux de pouvoirs et les institutions
 - La manière et la façon d'exercer le pouvoir
- Un régime politique est un mode d'exercice et de répartition du pouvoir
- (D'autres approches possibles)
 - Ex: Société
 - Ex: Outils

2) Démocratie, un régime

- Aristote
 - Nombre de dirigeants
 - Finalité du pouvoir

	Un	Plusieurs	Beaucoup
Forme pure	Royauté	Aristocratie	<i>Politeia</i>
Forme corrompue	Tyrannie	Oligarchie	Démocratie

LA DÉMOCRATIE DIRECTE

François Debras
Francois.debras@uliege.be

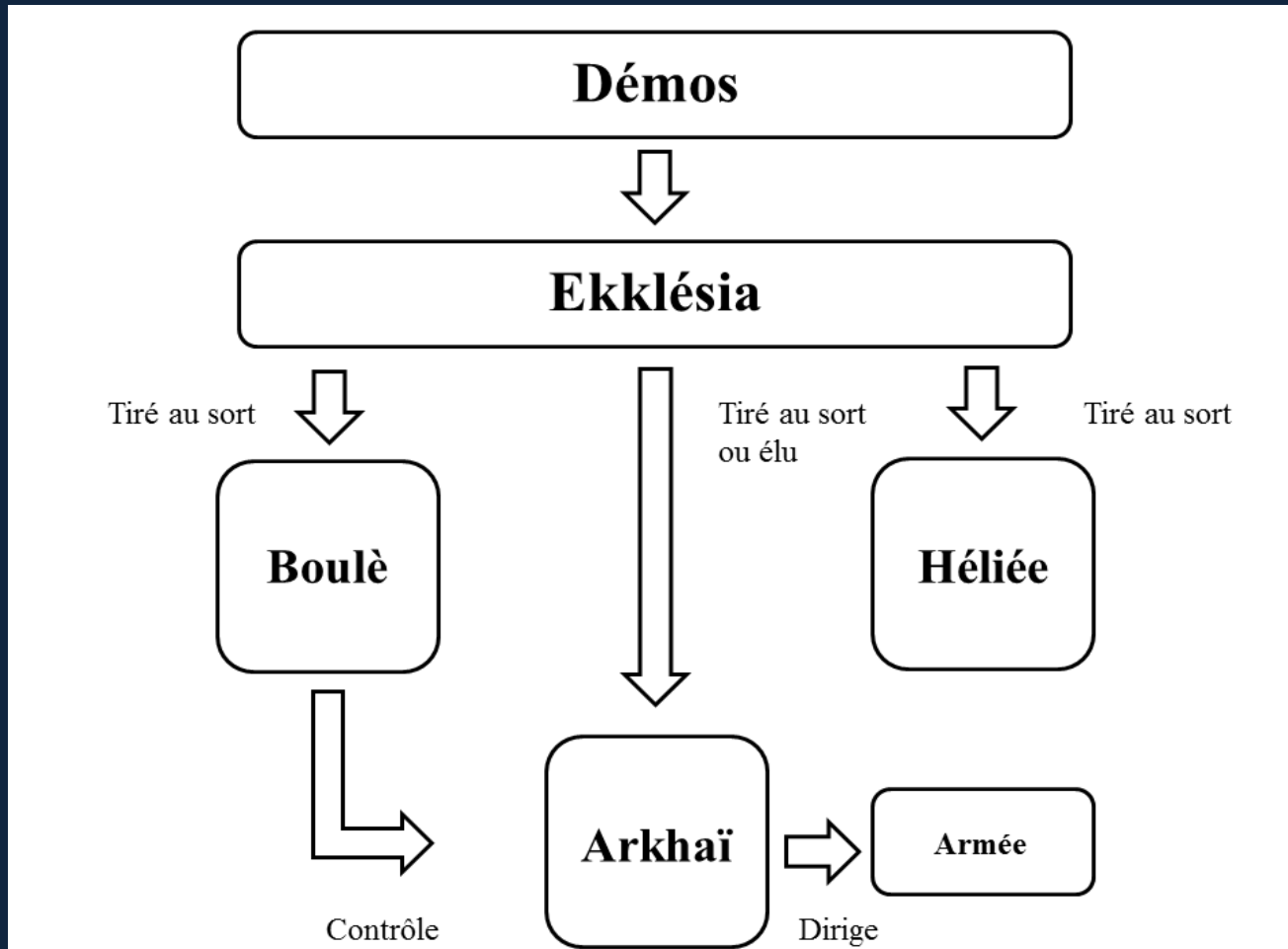
La démocratie Athénienne

Un exemple historique

« Démos » (le peuple, les citoyens athéniens)				
« Ekklesia » (Assemblée du Peuple)	« Boulè » (Conseil des Cinq Cents)	« Héliée » (Tribunal du Peuple)	« Arkhai » (Magistrats)	
Assemblée de tous les citoyens (entre 6000 et 8000 citoyens présents)	500 citoyens tirés au sort	6000 citoyens tirés au sort	600 fonctionnaires tirés au sort	100 hauts fonctionnaires élus par l' « Ekklesia »
<ul style="list-style-type: none"> • Vote les lois • Vote l'ostracisme • Vote l'entrée en guerre 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédige les lois • Prépare les réunions de l' « Ekklesia » • Contrôle les magistrats • Diplomatie 	<ul style="list-style-type: none"> • Rend la justice • Examine la légalité des décisions prises par l' « Ekklesia » 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécute les décisions 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des sites religieux • Gestion des comptes publics • Commandement militaire

La démocratie Athénienne

Un exemple historique



LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

François Debras
Francois.debras@uliege.be

1) Les révolutions et la guerre d'indépendance

- la Première révolution anglaise ou Guerre civile anglaise (elle-même composée de trois guerres civiles : la première de 1642 à 1646, la seconde de 1648 à 1649 et la troisième de 1649 à 1651), la Seconde révolution anglaise ou la Glorieuse Révolution de 1688-1689
- La Guerre d'indépendance américaine de 1775 à 1783
- La Révolution française de 1789.

1) Les révolutions et la guerre d'indépendance

- « Agoraphobie politique »
- Souveraineté >< exercice de la souveraineté
 - « La France ne doit pas être une démocratie, mais un régime représentatif. Le choix entre ces deux méthodes de faire la loi n'est pas douteux parmi nous. D'abord, la très grande pluralité de nos concitoyens n'a ni assez d'instruction, ni assez de loisir, pour vouloir s'occuper directement des lois qui doivent gouverner la France ; ils doivent donc se borner à se nommer des représentants [...] Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants » (Sieyès)
- « Aristocratie naturelle »
- « Aristocratie représentative »
 - « Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois ; or, à bien peu d'exceptions près, vous ne trouverez de pareils hommes que parmi ceux qui, possédant une propriété, sont attachés au pays qui la contient, aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve [...]. Un pays gouverné par des propriétaires est dans l'ordre social ; celui où les non propriétaires gouvernent est dans l'état de nature » (1795, le président de la Convention, François Antoine Boissy d'Anglas)

François Debras

Francois.debras@uliege.be

2) Principes du gouvernement représentatif

- Pourquoi le vote?
- La représentation:
 - « D'épurer et d'élargir l'esprit public en le faisant passer par l'intermédiaire d'un corps choisi de citoyens dont la sagesse est la mieux à même de discerner le véritable intérêt du pays et dont le patriotisme et l'amour de la justice seront les moins susceptibles de sacrifier cet intérêt à des considérations éphémères et partiales. Dans un tel système, il peut fort bien se produire que la volonté publique formulée par les représentants du peuple s'accorde mieux avec le bien public que si elle était formulée par le peuple lui-même » (Madison)
- Election – « *eligere* »
 - Sélection
 - Supérieur

2) Principes du gouvernement représentatif

- Logique du filtre VS logique du miroir
- Représentation VS représentativité

- *Trustee model*
- *Delegation model*
 - Mandat impératif
- *The mandate model*
 - Mandat représentatif
- *Resemblance model*

- Election et representation (contre-exemples)

François Debras

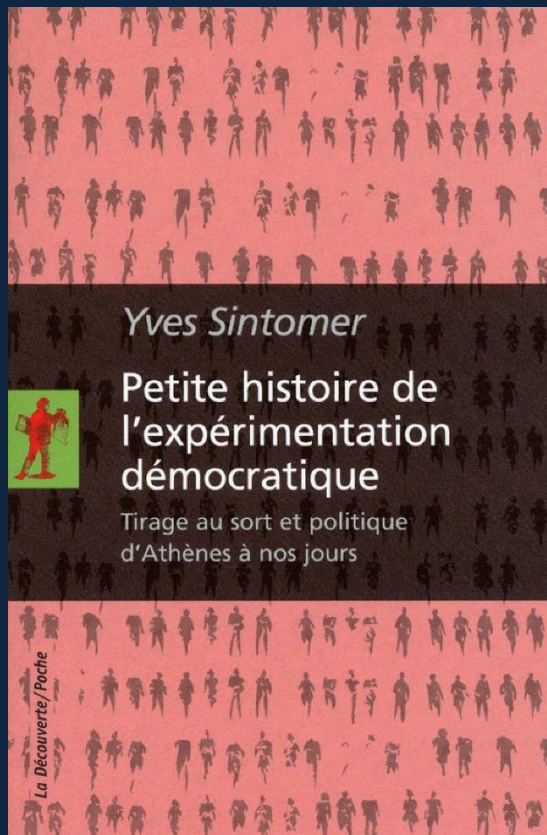
Francois.debras@uliege.be

DÉMOCRATIE DIRECTE ET DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

François Debras
Francois.debras@uliege.be

Pour aller plus loin...

Yves Sintomer



Bernard Manin



Démocratie directe et démocratie représentative - *une introduction* -

Introduction à la Science Politique (SPOL1101-4)
Université de Liège
26/04/2022

François Debras
francois.debras@uliege.be

François Debras
francois.debras@uliege.be